

Épitome du Trésor des antiquités

Auteur(s) : Strada, Jacopo

Généralités

Présentation générale de l'œuvreL'*Épitome du thresor des antiquitez* est un ouvrage de numismatique.

Information sur l'auteur ou les auteurs

- [Strada, Jacopo](#)
- Dessinateur, peintre, numismate

Rôle de la traduction dans la constitution de l'œuvreL'œuvre connaît la même année chez le même imprimeur une version latine intitulée *Epitome thesauri antiquitatum, hoc est, impp. rom. orientalium et occidentalium iconum* (voir la [copie numérique](#) du Getty Research Institute).

Date de la première publication de l'œuvre1553

Informations sur l'œuvre

Consulter une transcription de la table des matières[TDM 1553 Épitome du trésor des antiquités Jacques Strada et Thomas Guérin](#)

Description & Analyse de l'œuvre

Histoire éditorialeCette œuvre ne semble avoir connu qu'une seule édition en 1553.

Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

- A tresillustre Seigneur le Comte de Kirchberg & Weissenhorn, Seigneur Jean Jaques Fouccre, Jaques de Strada, Mantuan Antiquaire, Salut. [Jacques de Strada et Thomas Guérin, 1553]
Pensant en moymesmes, Tresillustre Seigneur, l'estime qu'avez tousjours faite, tant des disciplines liberales, comme des vertuz singulieres des excellens hommes, j'ay trouvé tres bon asseurer souz vostre nom cest Epitome & brief traité des Medailles & vies des Empereurs Romains, m'asseurant icelui ne pouvoir choisir en toute l'Europe meilleure ny plus

seure adresse que vostre faveur. Car vous savez la coustume avoir esté par le passé, & estre encore de present telle observée, que ceux qui convoient se recommander à la posterité, ou par leur esprit, ou par leur artifice, iceux selon l'ancienne mode jusques icy continuée, avoir coutume presenter, ou dedier leurs labeurs : les uns à gens, qui par leur doctrine & sain jugement les peussent louer & approuver : les autres à leurs amis, pour en prendre plaisir : autres aussi aux Princes & grans Seigneurs vertueux & de haute renommée, à fin que leur heroïque vertu soit suffisante à recommander leurs œuvres. Ce que j'ay voulu devant toute autre chose tenir, n'estimant en ce monde rien plus lourd & absurde, que de presenter l'amer à celui qui ayme le doux, & la douceur à celui qui se delecte de son contraire. Considerant donques que je n'ay jamais veu homme à qui la congnoissance des antiquitez ay testé plus plaisante qu'à vous, & principalement des Medailles, qui est chose assez notoire, par l'amas & nombre de celles (aa 2 r°) que soigneusement gardez : joint les sciences acquises & les dons desquelz Dieu vous ha doué, avec un singulier jugement & moderé en toutes choses (car d'icelui depend tout ce qui est excellent) qu'à bien bon droit les gens vertueux & doctes que vous avez eslevez & soutenuz par voz bienfaits, & qui sont parvenuz à dignitez & honneurs, à l'adveu de vostre nom, en sont assez suffisante prevue. Parquoy plusieurs livres composez, tant en Grec & Latin, qu'en autre langue (lesquelz sont en grand nombre) vous on ja esté dediez, qui tous font mention de vostre excellence & Noblesse, laquelle plusieurs personnages de diverses nations ont en grande reverence, s'efforçans chacun pour soy, de confesser, par façons treshonnestes, estre voz obligez, en vous dediant les fruits de leur entendement, selon les graces receües de Dieu & Nature. Or puis qu'ainsi est, qu'estes tant celebré & renommé par la hautesse de vostre Illustre nom, non seulement en nostre region d'Europe, mais aussi la grandeur d'icelui s'estend jusques aux fins des plus estranges & barbares nations, il m'ha semblé qu'en meilleur endroit ne pourrois m'adresser, tant pour illustrer ces miens Sommaires, que pour les rendre immortelz, par la haute reputation vostre. Parquoy j'ay maintenant resolu divulguer & mettre en lumiere souz vostre faveur & bonne grace cest œuvre, que long temps j'avois gardé devers moy, parfait & accompli, non sans grand labeur : non que la **prolixité** d'icelui seulement, ny la peine infinie d'**amasser par ordre** les Medailles de ceulx qui au vif y sont empraints, m'ayt fait tardif ou lent à le faire sortir (combien que l'un & l'autre soit de grand travail) mais le jugement de les discerner & congnoistre (comme bien entendez) qui est chose fascheuse & malaisée. Car la congnoissance de ces choses gist, partie en grand savoir, qui pour ce que les livres des bons Auteurs nous l'enseignent, n'ha besoin de grande interpretation : partie aussi au regard frequent & maniment des anciennes Medailles. Mais par ce qu'il n'est facile à tous de les recouvrer, & qu'il y gist grans fraiz, nous voyons plusieurs hommes savans avoir laissé ceste estude, & perdu ce plaisir : en quoy Dieu vous ha tant favorisé, qu'il vous ha donné & l'un & l'autre. Et pour autant qu'il n'est en ma puissance vous faire present des anciennes Medailles, que je n'ay peu recouvrer, à cause des difficultez, je vous en offre la pourtraiture, c'est, le petit extrait de la mesme grandeur d'icelles, vous suppliant instamment le prendre de bon cœur, comme vray tesmoignage & cert- (aa 2 v°) aine assurance du bon vouloir, que je vous porte, **priant lui donner lieu avec tant de livres exquis, que retient vostre copieuse & abondante Librairie**. Ce pendant je suis apres la description des revers, par

maniere de pasetemps, laquelle j'ay deliberé de presenter semblablement à vostre tresillustre Seigneurie : ou sera faite ample mention de la race des Empereurs, & de leur genealogie, dont il sera plus copieux que tous les autres traittez escrits jusques à present, en ceste matiere, veu qu'ilz font mention seulement des Empereurs : & de tel ordre, que personne de leurs parens, affins, ou amis, ne sera laissé derriere, & qui plus est sera joint à chacun pourtrait & image l'histoire fidele & certaine de tout ce qui m'ha semblé digne d'estre raconté & déclaré. Voila donq ma deliberation, tant en ceste œuvre, comme en l'autre, que j'ay semblablement **commencé à reduire en Epitome**, là ou je rapporte les Medailles à la verité de l'histoire : **desquelles j'ay choisies les plus belles, & plus veritables**. Or celui qui, Dieu aydant, sera mis en lumiere, souz la faveur de vostre excellence, sera tel, que personne (que je sache) n'ha encores attenté, ne veu, ne divulgué : en quoy ne craindray les calomnies & paroles des envieux & mesdisans, vous ayant mon Protecteur & Tuteur, assurement me confiant de vostre benevolence, combien que je congnoisse estre beaucoup plus d'Antiquaires cherchans jour & nuict, avec toute diligence, les antiques Medailles, qu'il n'y en ha d'especes. Je n'ignore point aussi, que ceux qui se delectent à telles choses, ne trouvent cy pour contenter leurs esprits. Ce qui ha esté cause de la poursuite de mon intention, esperant d'estre supporté des gens savans, & que le Lecteur benevole me sera tant favorable, qu'il excusera les fautes, ou j'auray bronché, congnoissant qu'il n'est si bon qui ne faille, & faisant son prouffit de ce qui sera utile, excusant le reste. Davantage la posterité ne congnoistra point seulement vostre affection & diligence à l'investigation des belles & illustres choses (que non sans cause je puis nommer telles, puis qu'en peu d'heure on peult congnoistre les hauts faits des anciens Empereurs) mais louera mon labeur & ma diligence d'avoir cherché, assemblé & empraint apres le vif, les images de ceux qui ont regné en si lointaines regions, & qui sont morts de si long temps, que de tout leur aage ne reste que ces vieilles pieces. Et si d'aventure ce labeur mien, par sa ténuité, ne merite obtenir place en vostre endroit, si est ce toutefois, qu'il y ha plus d'effigies trois fois qu'en tous ceux qui par cy devant ont (aa 3) esté imprimez. Sadolet par le commandement du Pape Leon escrivit à Rome devant tous autres un livre de ceste matiere : lequel ont voulu ensuivre beaucoup d'autres, qui tous y ont si mal besogné que ilz n'ont jamais peu augmenter son œuvre d'une seule teste. Quelcun cuidant beaucoup faire ha changé l'histoire laissant les pourtraits tels qu'ilz estoient. Parquoy prenant quelque pitié d'eux avec l'esperance de plaire en cest œuvre aux gens savans, & convoiteux des antiquitez, & à fin que ce qui estoit douteux fust plus ouvert (que n'est encores du tout bien congnu) j'ay fait imprimer ce livre avec la brieve description de la vie d'un chacun Prince contenu en icelui, adjoutant l'inscription, qui estoit de l'autre part de leur effigie, & laissant quelquefois des pourtraits à graver pour la rarité d'iceux, & la grande difficulté à les recouvrer, promettant toutesfois, que si de quelque lieu je les puis avoir, ne laisser rien imparfait de ce qui touche à la continuation des Medailles. Ce pendant Tresillustre Seigneur, il vous plaira prendre de bonne part ceste œuvre tel qu'il est, & le lire par pasetemps, quand ne serez empesché aux affaires plus grandes & serieuses. Et si je m'apperçois que vostre grandeur le reçoive de bon cœur (ce que je dis, pour ce qu'il se montrera petit en vostre endroit, pour la grande copie & affluence de vos biens, & excellence de vostre esprit : mais quand au mien c'est beaucoup, pour la ténuité de ma

fortune) j'espere vous en faire voir quelque jour un autre, qui sortira avec assurance de vostre defence & faveur. Au surplus je diray tout ainsi que le Grec, qui desirant presenter à Auguste Cesar quelque chose du sien de petite valeur, dit son present estre trop petit & vil, pour estre offert à telle Magesté, que celle de Cesar, qui estoit eslevé au supreme & dernier degré de tout heur, toutefois son don tel qu'il estoit, estre suffisant pour la tenuité & exiguité de ses biens, l'asseurant que si la fortune l'eust plus haut eslevé, qu'il lui eust offert volontiers choses de plus grand pris. ce que j'eusse fait d'aussi bon cœur que le Grec : mais puis qu'à lui & à moy n'est permis davantage, je vous supplieray bien humblement, qu'il vous plaise de tant vous abbaïsser, que de vouloir vous addonner à la lecture de cest œuvre, faisant par ce moyen honneur & à luy & à moy, qui suis tant vostre redevable & à bon droit, m'ayant par tant de manieres fait vostre, que je suis tenu vous aymer & reverer. Vous suppliant avoir mémoire de celui, qui ne desire autre chose que vostre faveur & bonne grace. De Lyon ce XXVIII. De Novembre M.CCCCLIII. (aa 3 v°)

- Jaques de Strada Mantuan antiquaire Au lecteur. [Jacques de Strada et Thomas Guérin, 1553]

Ayant de long temps deliberé mettre en lumiere ce brief traité en faveur de ceux qui desirent avoir congnoissance des antiquitez, & principalement des Medailles, j'ay differé jusques à present mettre en execution mon entreprinse, craignant que ceux, qui ont commencé devant moy en cest Art, ne s'en tissent aucunement offensez : joint que le bruit estoit, qu'on travailloit à Venize apres un pareil œuvre, & que desja grande quantité de Medailles estoit empreinte : ce que semblablement quelques autres avoient entrepris à Rome. Mais ce pendant que j'attendois de l'un de ces lieux, ou de tous deux ensemble quelque bonne chose, & que retardois ma deliberation, à fin de pouvoir congnoistre & juger par le labeur d'autrui, ce qui est bon & certain en cest endroit, avant que de communiquer aux gens doctes ce mien œuvre : nul d'iceux n'ha fait apparostre ce qu'il avoit promis. Pour laquelle chose rejettant ceste tardiveté me suis resolu ne plus differer, estant assuré qu'il est trop plus facile promettre telz traitez, que de les composer & mettre en avant : que s'ilz les mettent en lumiere comme ilz ont promis, si ne craindray je toutefois d'envoyer premierement le mien. Car par ce qu'ilz detienennnt obstinément telz labeurs cachez en leurs maisons sans en vouloir faire part à personne, je leur presente cest Epitome, pour montrer le chemin, pour le suivre, ou surpasser aydant Dieu, nature & doctrine : sans crainte d'estre vaincu par eux en multitude de Figures, & moins en diligence à les chercher, me tenant assuré qu'ilz n'en pourront amasser plus que moy, sinon que d'aventure ilz les forgent (comme chacun peult représenter cela qu'il veult, selon l'art) à leur fantasie. Il faut craindre toutefois d'encourir quelque blame, par ce que la plus grand part de ceux qui du tout se sont addonnez à l'investigation des anciens monumens, & entre autres des Medailles, congnoit tous les Empereurs & Consuls, qui ont fait battre Monnoyes, & mesme le nombre d'icelles, tant grandes, que petites, ne leur est incongnu. Pour lequel éviter, est de besoing user de grand jugement à l'election & chois des vrayes & le- (aa 4 r°) gitimes, en evitant les faultes, & contrefaites : car en ce temps on trouve tant d'excellens & subtilz tailleurs d'images, qu'à bon droit ilz meritent d'estre non moins estimez que les anciens : mais leur science ingenieuse est tant renommée, & congneue, qu'il n'est besoin m'amuser à plus amplement les extoller. Il faut aussi songneusement considerer la difference

des gravures, qui montrent une singuliere beauté d'ouvrage & excellente manufacture : ce que je puis confesser avoir diligemment observé selon mon pouvoir. Or il me semble estre tres expedient, selon mon jugement, de lire & relire plusieurs fois, & avec meur jugement examiner l'œuvre, avant que le mettre sus la presse pour l'imprimer, mesmes le conferer & communiquer avec les amis, qui ont la congnoissance de telles choses : à fin que telz escrits soient en seureté, & qu'ilz se puissent deffendre contre les calomnies & envies des detracteurs, & que tombans entre les mains de gens lettrez & de savoir, n'ayent occasion de me reprendre & corriger. Lesquelz j'espere ne m'estre fort rigoureux s'ilz entendent une fois la peine & diligence que j'auray prinse, à leur bastir ce mien labeur, corrigé & reveu, comme il ha esté possible de le faire, quant à ma part. A fin donques (ami Lecteur) qu'en ce petit livre te fussent presentées beaucoup de figures, croy que je les ay amassées de toutes pars, en telle sollicitude et labeur, que n'y ay espargné chose qui soit, selon ma possibilité & chevance : car j'ay acheté les unes bien cherement : j'en ay eu aucunes par la liberalité & gratuité de mes amis : j'ay trouvé le moyen d'en avoir d'autres par diverses occasions trop prolixes à deduire maintenant, toutefois avec tel soing & travail, que je les suis moymesmes allé chercher es lieux fort lointains, tant en Italie, qu'autre part : comme est, Rome, Naples & Venize, d'où j'ay prins ce que j'ay peu recouvrer d'excellent, pour le sujet de cest œuvre. Et quand j'ay eu tiré de ces tant belles & superbes villes ce qui m'ha esté possible, j'ay voulu aussi passer en autres païs, tant pour congnoistre les mœurs des estrangers, & la beauté de l'assiete de leur region, que pour recouvrer desdites Medailles, à l'accroissement & perfection de mon livre. Pourquoi faire je me suis transporté en Allemagne, auquel lieu ayant quelque temps sejourné, il m'est advenu ce que je souhaittois à mon grand proufit : car je y ay veu autant de belles Medailles (non toutefois en si grand nombre) qu'en Italie, & principalement à Auguste, ou j'ay veu si grand nombre de pieces d'or & d'argent, & principalement en la maison de Monsieur mon Maistre, auquel j'adresse cest Epitome, qu'il est impossible le croire, oyant la quantité d'icelles : là j'ay veu pareillement un fort grand nombre de livres, tant Latins que Grecs, non jamais imprimez, qu'il avoit tiré en sa Librairie, em- (aa 4 v°) ployant infini nombre de deniers, à recouvrer vieilles copies, pour de jour en jour amplifier icelle Librairie, qui est tant bien garnie en toute sorte, qu'on y peult voir livres traitans de toutes choses du monde, mais je serois trop long si je voulois reciter l'ornement, l'ajancement & la gaande [sic] varieté d'icelle, joint que je crains estre ennuieux & desplaisant au Lecteur : sans oublier à deduire par mesme moyen la grande quantité des œuvres des gens savans, qui de jour en jour à l'envi s'estudient fort à l'augmenter, offrans leurs escrits à Monseigneur, duquel ilz ne cessent d'exalter l'ample renommée, & se couvrans de la magnificence d'icelui, auquel sont obligez par l'indicible quantité de ses bienfaits : car c'est un homme le quel nature ha pourveu d'un singulier jugement, & la bonté Divine tant favorizé, qu'elle lui ha fait part d'ineestimables richesses, qui sont deux choses assez suffisantes pour mettre hors de doute ceux qui s'esmerveillent de la grandeur de sa renommée espandue jusques aux derniers fins de l'Europe. Pendant que j'ay esté en Allemagne ce bon Seigneur m'ha esté tant doux & benin, qu'il m'ha baillé liberalement & de bon cœur ce qui m'estoit commode & necessaire, qui doit faire croire à chacun, que ce me seroit un perpetuel reproche, & infamie pour jamais, si je desdaignois faire present de ce mien labeur, digne de foy, à

lui qui est mon Seigneur & souverain Maistre. **Car combien que ce livre soit petit & abbrevé**, si est il plain toutefois de grans & illustres personnages, & qu'il n'est moins à priser que celui, que Sadolet dedia au Pape Leon, qui le receut en tel honneur que rien plus, bien congnoissant combien tel œuvre laborieux doit estre estimé. Si donc ce livre de Sadolet ha esté tant agreable, en quel estime doit estre cestui ci, enrichi des Images & Portraictures des Empereurs, avec brieve histoire de la vie de chacun d'iceux, à fin qu'il ne semble que je me vueille louer moymesme, j'en laisse le jugement aux autres. Or pour retourner à mon premier propos, ayant diligemment regardé la vieille Monnoye, dont on ha aucunement usé, entre laquelle quand il ne se trouvoit les Effigies & simulachres des Empereurs, j'ay eu recours aux privileges, & lettres patentes impetrées d'iceux, esquelles (comme on ha de coutume) estoient attachez en Cire leurs Seaux & Figures, que j'ay veu, par l'ayde & moyen de mes amis, **dont j'ay enrichi & augmenté ce livre**. Je ne vueil ici raconter par le menu tous les autres moyens, pource qu'ilz seroient trop longs à les deduire, estant assuré, que les hommes experimentez en cest affaire le congnoitront incontinent. Je diray ce que ne puis celer, c'est qu'en toute l'Allemagne je n'ay rien delaisé à chercher de toutes les choses qui faisoient be- (bb 1 r°) soin **à l'augmentation et ornement de ce present livre**. De là venant es Gaules, j'ay communiqué & hanté à Lyon avec noble homme Monsieur Guillaume Choul natif de ladite ville, fort experimenté aux Histoires, & à declarer le revers des Monnoyes & Medailles figurées, homme au surplus de si bon jugement & si rare, qu'on le peult bien conter entre les premiers experimentez en cest affaire, & non sans cause, tant pour sa belle mémoire, que pour son bon & exquis jugement. En sa maison magnifique (ce que ne me semble que je doive celer) j'ay veu grand nombre de toutes pieces de Medailles antiques, entre lesquelles les unes sont d'or, les autres d'argent, & le reste de cuivre, lesquelles il m'ha communiqué pour doubler celles qui m'estoient necessaires à mon livre des revers. Mais j'ay esté encores plus fort esmerveillé, & non sans cause, de l'industrie de Monsieur le Thresorier Jean Grollier demourant à Paris, homme noble & docte, lequel on appelle communément le Thresorier de Milan, pource que tandis que Milan estoit en la puissance du Roy François, il en estoit Thresorier general. La diligence duquel est grandement à priser, pource qu'**il ha amassé un nombre presque infini de pieces d'or, d'argent, & de cuivre, petites & grandes, toutes entieres sans estre gastées, dignes d'estre accomparées à grans thresors**. Ce que lui ha donné un bruit par dessus les autres, avec la bonté & vivacité de son esprit orné de doctrine, dont il s'est acquis ceste tant belle science. Davantage est à louer, de ce (combien qu'il soit assez aymé & honoré sans cela) qu'il met toute diligence d'**acquérir de tous costez toutes sortes d'anciennes Figures, tant de cuivre, que de marbre, y employant gens expressément, pour en retirer de tous endroits, les plus singulieres : desquelles il ha un nombre merveilleux, & principalement de Medallions, qui vallent une richesse infinie. Il n'est seulement recommandable pour icelles antiquitez, mais aussi fort louable, pour une tresgrande multitude de livres, tant Grecs que Latins**. En sorte que de tout ce que je pense me rester **touchant la perfection de mon livre, c'est de visiter son thresor d'antiquitez, esperant qui me sera tant propice et favorable, & qu'il me surviendra de ses Medailles à la perfection du livre des revers d'icelles**, que

j'espere vous faire voir, avec le temps : auquel sera amplement traité tout ce qui sera besoin de sorte que les figures n'y manqueront, celles qui appartiendront au sujet de nostre histoire. Ce pendant je choisi & sequestre les figures & Medailles des Grecs, **desquelz j'ay desja fait amas en grand nombre, pour en produire un autre epitome non moins agreable, comme j'espere, aux gens savans, que cestui.** Pour maintenant je te presente ce (bb 1 v^o) petit œuvre composé en grande diligence, **qui te servira d'abbrégé au grand, qui est desja en partie fait.** par lequel pourrez voir (comme j'ay desja dit) la vie d'un chacun Empereur escrite tout au long, avec tel ordre, que ancien ny moderne n'ha suivi. Il sera divisé en 4. tomes. Et à la fin de la vie d'un chacun Empereur on trouvera la description de toutes les Medailles, & en la marge de l'histoire l'allegation d'icelles, avec les nombres qui s'accorderont ensemble. Mais **d'autant que l'œuvre est laborieux, j'ay bien voulu premierement publier l'Epitome (combien que ce ne soit pas la coutume) devant l'œuvre :** mais j'en ay prins le congé de moymesmes, pour la raison que les grans volumes sont desja disposez comme ilz doivent estre : car seulement j'attens pour l'augmentation des Histoires des revers, en quoy je travaille diligemment. Et pourtant contente toy pour le present de ce petit don, auquel j'ay commencé depuis Jules Cesar, continuant leur histoire la plus brieve que j'ay peu, ou j'ay compris toutes les choses principales le mieux qu'il m'ha esté possible. Outre cela je y ay adjouté tous leurs parens, qui ont eu le degré de l'Empire, avec les Empereurs Orientaux, ce qu'on n'avoit point entrepris pour la rarité de leurs Medailles. Encore y ha il plusieurs Tirans, qui s'esleverent du temps de Gallien, & autres depuis, tant en Orient, qu'en Occident. Il y a aussi beaucoup de femmes Illustres, qui avoient esperance de parvenir quelque fois à l'Empire : & finit ledit volume à l'Empereur Charles V. Mais pource qu'il est impossible de pouvoir trouver toutes les anciennes Monnoyes, à cause que plusieurs n'en ont point battu ne laissé memoire de leurs figures en icelles, pource que la brieveté de leur vie souventefois les ha empeschez, joint que l'art ha esté longuement enseveli, & les Graveurs n'ont pas eu le jugement comme ilz avoient le temps passé, ou qu'il est advenu quelque autre chose, qui nous ha osté l'occasion de recouvrer leurs Images. Au moyen dequoy pour satisfaire aux Lecteurs & curieux des Antiquitez, ou il y ha faute de Medaille je y ay mis l'inscription seulement alentour, avec la table des Medailles, que nul autre n'ha fait par cy devant. Davantage quant aux Medailles commençant depuis C. Jules Cesar jusques à la fin, j'ay eslu les plus singulieres & excellentes qu'il m'ha esté possible sans me servir des communes. Et quand ce vient à Nerua j'ay usé de grandes & amples Medailles que nous appellons Medaillons, & ce ay continué en la plus grand part, avec les plus beaux & singuliers revers que j'ay peu choisir, comme on trouve en la fin de la vie d'un chacun. **En cela je ne me suis aucunement aydé des copies des autres livres imprimez comme ont fait plusieurs,** qui ont mis en lumiere ledit Epitome. Mais ce qui me fait (bb 2 r^o) plus esmerveiller, c'est, qu'il en fut imprimé un à Rome des l'an M.D.XVII. par Jaques Mazochio, avec tel titre : Illustrium Imagines. composé par le Cardinal Sadolet, qui le dedia au Pape Leon X. L'autre fut imprimé à Strasbourg, l'an M.D.XXVI. duquel estoit Auteur Joannes Huttichius, retiré & contrefait sur le premier. Depuis l'an M.D.XXIII. cestui là mesme fut derechef imprimé beaucoup plus lourdement que le premier. Finablement l'an M.D.L. le dernier ha esté imprimé cy à Lyon, fait à l'exemple du premier :

mais d'une si mauvaise grace, qu'il [sic] ne merite pas la peine d'estre leu ne veu : & eust mieux valu, à mon jugmeent, n'y mettre pas les images, que de le faire de telle sorte avec l'histoire, qui ha esté prinse de mot à mot, de celui de Huttichius, y adjoutant les carmes d'Ausone, qui est chose bien confuse. Je me tais des images, qui sont en la Cosmographie de Munsterus, avec la vie des Empereurs, & de celles, qui sont dedens les Croniques des Souisses. Je pourrois aussi parler de la Cronique de Joannes Cuspinianus & de celle de l'Abbé de Urspourg, & de plusieurs autres, dequelz je ne veux faire mention, pour l'impudence & ignorance des Graveurs : car en considerant qu'ilz ont esté si lourds, j'ay honte moymesmes de voir leurs œuvres, combien qu'elles soient escrites doctement : car qui veult adjouter les Images des Empereurs à leurs vies, il faut necessairement avoir recours aux Medailles, & qui n'en ha point, il faut chercher quelques images anciennes gravées, ou testes de marbre, ou de cuivre, d'autant que l'un & l'autre est bon, pourveu qu'il soit bien observé, & que tous soient conformes & contrefaits le mieux qu'il est possible. Toutefois je ne conseille à personne quelconque, tant excellent Pourtraiteur soit il, d'y mettre la main à son plaisir : autrement il en recevra plustot reproche & blame, que louenge & honneur, & tant s'en faudra qu'il orne ou enrichisse son histoire, que plustot la corrompra & enlaidira : car on ne se doit point mesler de tel art pour complaire aux ignorans en chargeant tout son livré [sic] de Figures : mais la gravité de l'Auteur en doit moins mettre & qu'ilz soient plus veritables. Quant à moy je n'ay point voulu ensuivre la grand multitude, pour les raisons & difficultez cy dessus alleguées, & si je l'eusse entrepris Dieu m'ha donné tel jugement, qu'il m'eust esté facile de ce faire. Parquoy j'ay voulu seulement te montrer pour le present ce peu d'images, lesquelles sont vrayes & loyalles, & à la mienne volonté que le Graveur les eust aussi bien observées, comme je les avois de ma main propre pourtraites & tirées au vif : car en tel office je ne me suis voulu fier à autri [sic]. Aucunefois est advenu qu'il ha mis ou changé une lettre pour autre, comme vous trouverez en ce nom (bb 2 v°) de Heliogabalus, au lieu duquel il ha mis Heleogaballus. En quoy je m'excuse envers les doctes & prudens, leur promettant & assurant, qu'il [sic] n'y ha eu si legiere faute, dequoy je ne me sois aperceu, & n'ha point tenu à moy, mais il estoit trop tard d'y pouvoir remedier, car si ainsi est qu'un homme seul faut une faute, à plus forte raison plusieurs en peuvent faire davantage. Au surplus il est impossible de faire chose, ou n'y ait tousjours à redire, soit pour la verité, ou par malice, ou envie (ce qui advient le plus souvent) entre ceux qui n'ont pas si tot veu livre, que le jugement en est donné, & le plus souvent le condamnent devant que l'avoir leu, & s'il advient qu'ilz le veuillent lire, ilz commenceront peult estre au milieu, sans congnoitre ou entendre ce que l'Auteur est deliberé faire. Alors tant plus le Lecteur est ignorant, tant plus fort veult il deffendre son opinion. Au contraire, l'homme docte se garde fort bien de poindre en personne, congnoissant bien combien il est difficile de faire une chose sans reprehension, & que c'est chose facile de tomber en quelque faute. Par ce moyen nous pouvons congnoistre, que celui, qui n'entre point en telle matiere, & qui n'entreprend rien, est assuré de ne tomber en tel reproche. Or puis qu'ainsi est (comme dit Pline) que les gens savans font leur prouffit de ce tout qui leur vient entre les mains, tant mauvais soit il : je me fais fort en cela que le prudent Lecteur en fera le semblable, en ce mien traité, car je ne doute point qu'en le lisant il ne trouve quelque chose à son goust. Voila ce dont je te voulois advertir. **Au surplus tu as ici dessouz**

tout cela, qui ha esté adjouté, ce qui n'estoit point aux premieres impressions, avec les nombres, & le lieu, ou tu le dois trouver, ensemble la description. (bb 3 r°)

- Le Privilege du Roy. [Jacques de Strada et Thomas Guérin, 1553]
Henri par la grace de Dieu Roy de France, A noz ayez & feaux Conseillers les gens tenans noz Courts de Parlement à Paris, Tholouze, Rouen, Bourdeaux, Dijon, Dauphiné & Provence, Prevost de Paris, Seneschal de Lyon, Bailly de Rouen, & à tous noz autres Justiciers & Officiers, ou leurs Lieux tenans, à chacun d'eux comme à lui appartiendra, Salut & dilection. Noz bien ayez Jaques de Strada Mantuan, & Thomas Guerin Marchand Libraire demourant à Lyon, nous ont fait dire & remontrer que à grans fraiz & despens ilz ont recouvert & dressé un livre ainsi intitulé : *Epitome Thesauri antiquitatum. Hoc est, Imperatorum Romanorum Orientalium & Occidentalium Iconum, ex antiquis Numismatibus quàm fidelissimè diliniatarum. Ex Musæo Jacobi de Strada Mantuani Antiquarii &c.* Lequel livre lesdits de Strada & Guerin imprimeroyent volontiers **pour le bien commun de nostre Republique, illustration & intelligence des antiquitez, & bonnes lettres, & contentement des fauteurs & amateurs d'icelles**, tant en Latin, François, Italien, Allemand que Espagnol : mais ilz doutent qu'après qu'ilz auront fait les fraiz & employé grande somme de deniers pour la correction, papier & impression dudit livre, & pour la taille des figures qu'il conviendra pour ce faire tailler & graver, Autres Libraires & Imprimeurs de nostre Royaume ne vousissent semblablement imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer ledit livre contrefait souz leurs corrections, & par ce moyen les frustrer de leurs labeurs, merites, fraiz & despenses, s'il ne leur estoit par nous pourveu de noz grace & remede convenable, humblement requerant icelui. Parquoy nous ces choses considerées desirans que ledit livre vienne en evidence, pour donner ainsi moyen ausdits de Strada & Guerin de recouvrer le merite de leurs labeurs & impenses, A iceux avons permis & ottroyé, permettons & (cc 3 v°) ottroyons par ces presentes imprimer, faire imprimer, & vendre ledit livre tant de fois & en tel nombre que bon leur semblera, durant le terme de douze ans ensuivans & consecutifs à commencer au jour & date que ledit livre aura esté achevé d'imprimer par eux, sans ce que ce pendant & durant ledit temps & terme de douze ans ensuivans aucuns Marchands, Libraires, Imprimeurs, ne autres quelconques, s'ilz ne sont commis & appelez par lesdits de Strada & Guerin, le puissent imprimer ou faire imprimer en noz Royaume, païs, terres, & seigneuries, sans le vouloir & consentement d'iceux de Strada & Guerin. Si vous mandons & commandons à chacun de vous endroit soy, & si comme à lui appartiendra, que de noz presentes, grace, permission & ottroy, vous souffrez & laissez lesdits de Strada & Guerin jouir & user pleinement & paisiblement. Et faites ou faites faire inhibition & defenses de par nous à tous Marchands, Libraires, Imprimeurs, & autres personnes quelconques, autres que ceux qui seront commis par lesdits supplians, sur peines grandes à nous à appliquer de perdition dudit livre & de tout ce qu'ilz y mettront, de imprimer, ne faire imprimer, ne exposer en vente ledit livre, sinon celui qui aura esté imprimé par lesdits supplians ou leursdits commis, sans leurdit consentement, comme dit est, à ce qu'ilz puissent se rembourser des fraiz & mises qui leur conviendra faire à ladite impression. Car tel est nostre plaisir, Nonobstant oppositions & appellations quelconques, mandemens ou defenses à ce contraires, lesdites inhibitions & defenses tenans. Donné à saint Germain en

Laye le II. de Juillet l'an de grace Mil cinq cens cinquante trois, & de nostre regne le septiesme.
Par le Roy, le Seigneur de Rossy Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel, present.
Signé Mahieu.
Ledit livre fut achevé d'imprimer le deuxiesme de Decembre 1553. (CC 3 v°)

Topoï dans les péritextes

- abréviation
- augmentation
- collecte des médailles
- intégration à la bibliothèque du dédicataire
- mise en épitome
- sources manuscrites

Les dossiers de la collection

1 sous-collection :

- [1553 - Épitome du Trésor des antiquités - Jacques Strada et Thomas Guérin](#)

Les documents de la collection

7 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



[1553 - Jacques Strada et Thomas Guérin - Épitome du Trésor des antiquités - BM Amiens](#)

Strada, Jacques



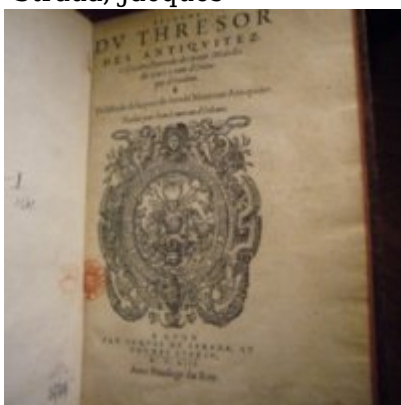
[1553 - Jacques Strada et Thomas Guérin - Épitome du Trésor des antiquités - BM Lyon](#)

Strada, Jacques



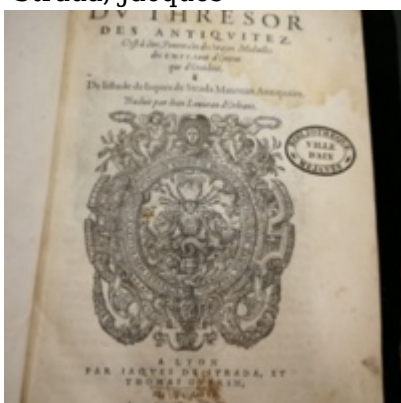
[1553 - Jacques Strada et Thomas Guérin - Épitome du Trésor des antiquités - BNC Florence](#)

Strada, Jacques



[1553 - Jacques Strada et Thomas Guérin - Épitome du Trésor des antiquités - BnF](#)

Strada, Jacques



[1553 - Jacques Strada et Thomas Guérin - Épitome du Trésor des antiquités - Les Méjanes, Aix-en-Provence](#)

Strada, Jacques



[1553 - Jacques Strada et Thomas Guérin - Épitome du Trésor des antiquités - Prague](#)

Strada, Jacques

Mots-clés : [encyclopédies spécialisées](#)



[1553 - Jacques Strada et Thomas Guérin - Épitome du Trésor des antiquités - UGent](#)

Strada, Jacques

Tous les documents : [Consulter](#)

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_86

Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Épitome du Trésor des antiquités** Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/86>

Copier

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 16/10/2016 Dernière modification le 23/11/2023